

Le magazine des locataires de Nanterre Coop' Habitat



RETOUR VERS LA NATURE

7 à 11

ACTUALITÉS

BILAN DES ATTRIBUTIONS

4

À VOTRE SERVICE

UN RÉFÉRENT
SURETÉ-TRANQUILLITÉ 14

EN VUE

LA GRANDE LESSIVE®

La Grande Lessive® a eu lieu au Chemin de L'Île ce jeudi 24 mars. Retrouvez toutes les photos et vidéos sur notre site

www.nanterre-coop-habitat.fr



EDITO

Le combat continue 3

À VOTRE SERVICE

Conseil d'Administration 4

Bilan des attributions 2021 5 à 6

RETOUR VERS LA NATURE

Entretien de Proximité 7 à 11

Interview de M. Leiserowicz 11

MÉMOIRE COLLECTIVE

20 ans après, Nanterre se souvient 12

À VOTRE SERVICE

Le parking Serpent fait sa mue 12

Ascenseurs, organisation adaptée 13

Un référent Sureté-Tranquilité 14

EXPRESSIONS LIBRES

..... 15

Retrouvez nous sur



LE COMBAT CONTINUE



A l'heure où votre magazine sera publié, les élections présidentielles seront passées, et nous saurons qui est élu aux plus hautes fonctions de notre République française. Malheureusement, si l'unité était nécessaire pour défendre et voir triompher enfin un modèle d'une société solidaire, progressiste, la défense d'un système républicain et démocratique est un impératif indispensable pour demain.

Car l'avenir du modèle solidaire français est en péril, et le devenir du logement social plus qu'incertain. Nous ne pouvons qu'être dubitatifs sur un changement de cap dans les orientations prises ces dernières années par certains, ou particulièrement craintifs en lisant les ambitions et velléités d'autres sur le sujet.

Quand certains n'ont eu de cesse de mettre à mal les bailleurs sociaux et les locataires des logements HLM, imputant leurs finances, réduisant les besoins de construction et contraignant à gérer la pénurie, d'autres souhaitent voir disparaître cette mission de service d'intérêt public, veulent éliminer les notions de solidarité et de mixité des références françaises, stigmatiser les habitant-es des villes et quartiers populaires.

Si un premier round s'est tenu, l'arène politique est encore ouverte, et nos choix ces prochaines semaines définiront bien notre avenir collectif. Chacun-e doit être conscient de l'importance de ces prochaines échéances. Pour la défense du modèle social et la lutte contre la crise du

logement, et, de manière plus globale, pour revendiquer une société démocratique, durable, équitable et juste, nous avons tou-ttes une responsabilité et un rôle à jouer.

Dans les urnes, dans la rue, dans nos rapports quotidiens, engageons-nous pour réclamer un système où la diversité et la solidarité républicaines sont vécues comme une chance et une richesse, autant de valeurs chères à Nanterre et à notre Coop'.

Hassan HMANI

CONSEIL D'ADMINISTRATION : LA COOP' CONFIRME SES ENGAGEMENTS

Le mercredi 23 mars, le Conseil d'administration de la Coop' était réuni pour statuer sur plusieurs points.



maîtrisé : à typologie identique ou inférieure, le prix au m² de l'ancien logement est maintenu ; pour une typologie plus grande, le prix du m² de l'ancien logement est maintenu pour la surface équivalente, avec un complément par le prix du m² du logement nouveau pour la surface complémentaire. Un engagement réaffirmé par le vote à l'unanimité du CA. Alors que les déménagements liés aux opérations ANRU sont toujours des moments difficiles, ces dispositions permettent de rassurer financièrement les ménages concernés.

En tout début de séance, le président, Hassan HMANI, a proposé à l'ensemble des participant.es de se recueillir à la mémoire de Naïma BOUZENZEN, ancienne administratrice de la Coop', malheureusement décédée au mois de février dernier. « *Naïma a présidé la Commission sociale durant cette période et s'est investie avec ardeur en faveur des locataires, pour les accompagner dans leurs difficultés et éviter autant que possible de procéder à des expulsions* » rappelait H. HMANI.

Après un point d'actualité, notamment sur la terrible guerre, entre l'Ukraine et la Russie, et ses répercussions économiques probables, l'ordre du jour pouvait être traité.

Acquisitions futures, bilan des attributions 2021, les sujets étaient nombreux. Et, l'examen du rapport de gestion 2021 illustre de lui-même une activité importante au sein de l'organisme, avec un retour à un haut niveau d'actions et de projets durant l'année, après une année 2020 contrainte.

Aussi, après avoir voté la politique des loyers en vigueur dans le cadre des

relogements des opérations ANRU, l'ensemble des administrateurs ont souhaité souligner cet engagement de la Coop' pour garantir un niveau des loyers accessibles pour les résident.es concerné.es. De manière précise, dans ces opérations de relogement, les règles de la Coop' en vigueur permettent que le prix du loyer soit

■
2,21%

**Taux de vacances
2021**

(2,42% en 2020)
■



Naïma BOUZENZEN dans nos mémoires

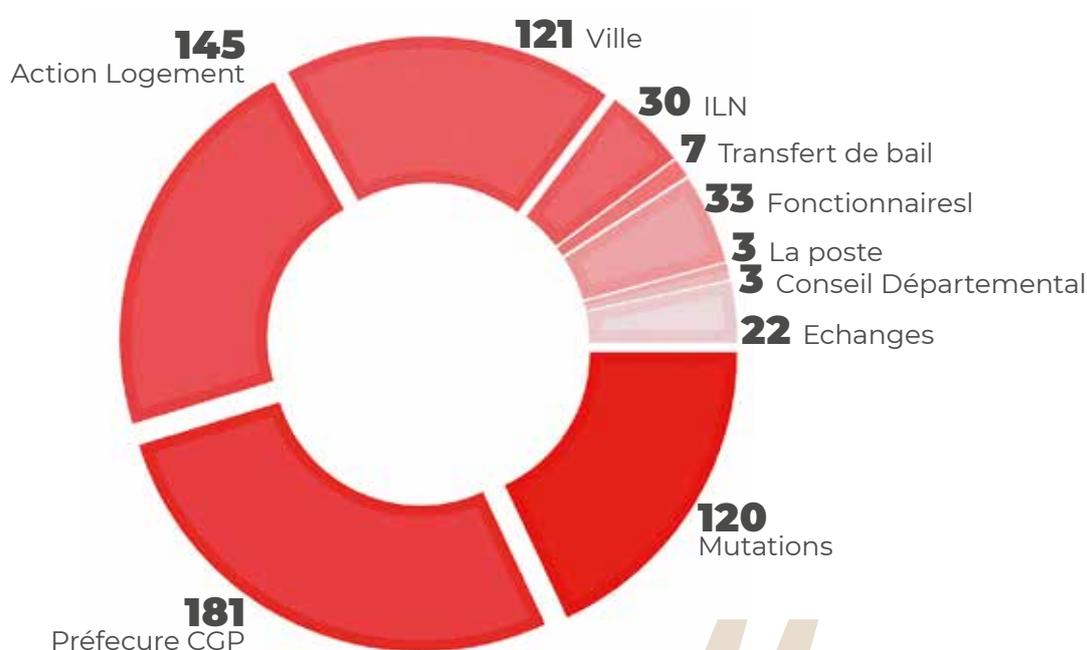
CALEOL 2021

120 MUTATIONS POUR 2021

Comme c'est le cas chaque année, un bilan des attributions faites par la Coop' a été dressé pour l'année 2021. Quelques données méritent d'être bien considérées.

ATTRIBUTIONS 2021

RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS PAR RÉSERVATAIRE



■
1443
dossiers présentés,

■
665
attributions

■
Sur les
328
attributions hors
Ville et Coop',

■
240
sont tout de
même faites pour
des ménages
nanterriens

“
Toutes les attributions
ne sont pas uniquement
faites pour les locataires
de la Coop'

REFUS 2021

■
181
refus de la part
des candidat-es

“
54 refus par les demandeurs de mutations
(dont 14 sur des logements neufs)

“
1/3 des propositions, adaptées
aux souhaits, est refusé par les
demandeurs de mutation

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE
INTERNET LES RÉSULTATS DE
CHAQUE CALEOL

🖱️ www.nanterre-coop-habitat.fr

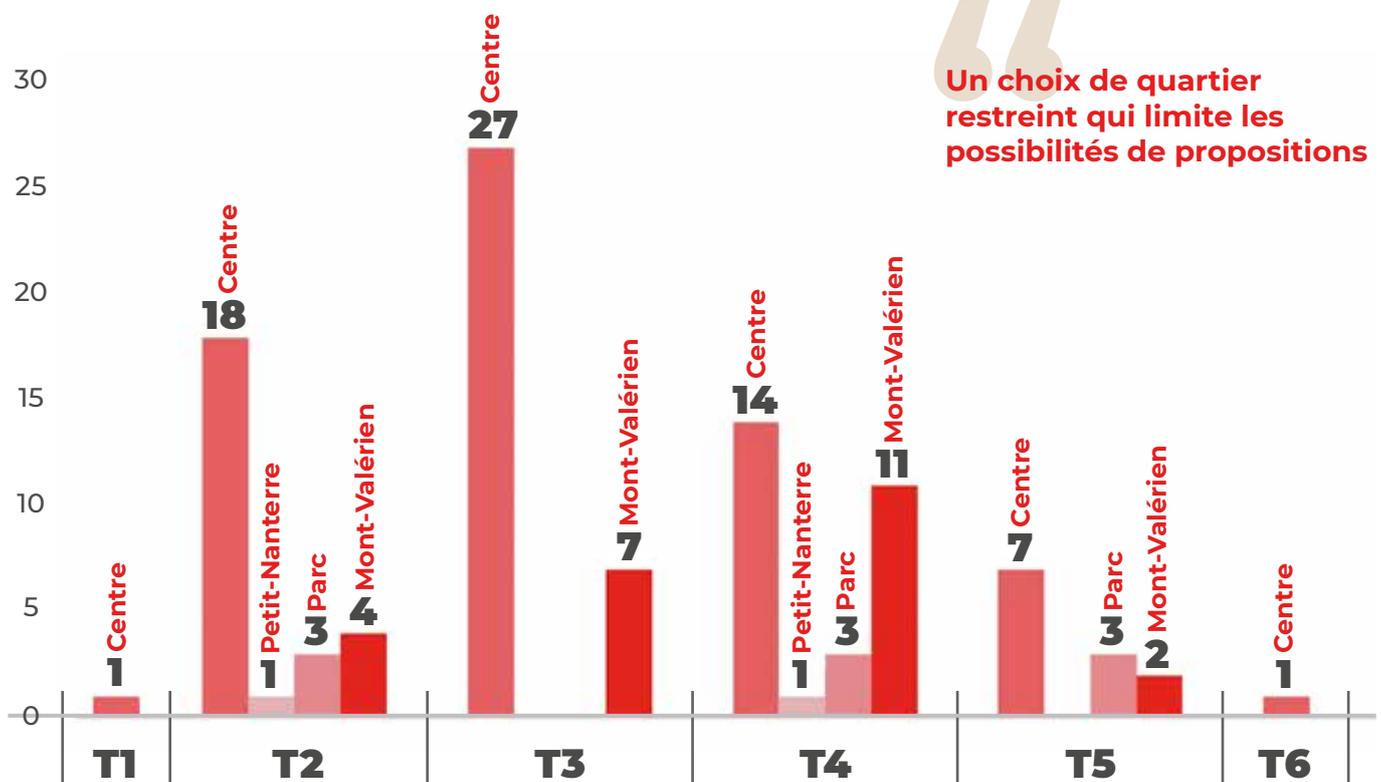
MUTATIONS 2021

120

mutations
effectuées (hors
ANRU et échanges
d'appartement),
dont

25

sur des nouveaux
logements

ZOOM SUR LES MUTATIONS
PAR AGENCE

“

Détail typologie : 69 pour
+ grand, 21 pour + petit,
30 pour les parcours
résidentiels

« La suroccupation, motif
majeur des mutations
réalisées »

“

Un choix de quartier
restreint qui limite les
possibilités de propositions

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS : (NAN)TERRE SOLIDAIRE

L'actualité géopolitique renvoie aux images terribles de femmes et d'hommes contraint-es de quitter leurs foyers pour fuir la guerre.

Nanterre s'est toujours engagée pour défendre un monde pacifié, d'entraides. Déjà dans le mouvement municipaliste pour la Paix après la Seconde guerre mondiale, Nanterre est historiquement une terre

d'accueil pour les peuples persécutés, forcés à l'exil.

A la Coop', ces valeurs sont bien ancrées. Aussi, nous avons engagé les démarches pour accueillir des réfugiés, quelles que soient leurs origines, et assumer notre rôle solidaire, sans impacter nos locataires.

Deux logements seront mis à disposition d'artistes afghans, en lien avec le théâtre des Amandiers,

pour leur permettre de continuer leurs activités artistiques à travers les frontières. La réflexion est aussi conduite pour accueillir des réfugiés ukrainiens.

Si la Coop' n'est pas une structure d'accueil, chacun.e doit prendre ses responsabilités face à des tels défis. C'est le sens de cet engagement, fidèle à cette tradition de terre d'asile.

ENTRETIEN DE PROXIMITÉ : RETOUR VERS LA NATURE

La réponse à la crise écologique est bien l'affaire de tou·tes. Nanterre Coop' Habitat s'engage activement, concrètement, dans ses domaines d'intervention, pour un territoire durable et un patrimoine entretenu, respectant l'environnement.



A l'heure où la planète s'affaiblit et que l'urbain s'étend peu à peu sur les espaces végétalisés, les points de vue divergent entre prévoir une place à la nature dans les villes ou redonner à la nature sa dimension première. A la Coop', sans rentrer dans ce débat conceptuel, nous faisons le choix de restituer sa place à la nature, de respecter un cycle de vie naturel. A travers des projets concrets,

avec une manière de faire prenant en compte toutes ces considérations en faveur d'un monde durable et respectueux de son environnement, dans le cadre d'événements divers, la Coop' souhaite redonner toute sa place à cette nature si longtemps mise de côté.

Aussi, dans la période de flambée vertigineuse des prix de l'énergie,

toutes les opérations conduites pour améliorer les performances énergétiques montrent bien leur sens.

Dispositions dans nos marchés, éco-responsabilité de nos partenaires, entretiens naturels, sensibilisations auprès des locataires, chantiers éducatifs autour des éco-gestes, ...

Petit tour d'horizons des réalisations menées ou à venir.



AGRICULTURE URBAINE : DE MULTIPLES PROJETS SORTENT DE TERRE

Refleurer nos territoires, reverdir nos résidences, autant d'objectifs qui se concrétisent ces derniers mois. Et la présence de productions locales en milieu urbain est un enjeu pris au corps par la Coop'. De nombreux projets dans plusieurs quartiers ont récemment éclos.

UN VERGER AUX CHAMPS-AUX-MELLES PLANTÉ DEPUIS FIN MARS.

Initié lors des budgets participatifs de la Ville, ce projet n'avait pu recueillir les suffrages des habitant-es lors de la dernière édition. C'est à travers le FSIL et grâce à l'engagement citoyen des résident-es du secteur qu'il prend aujourd'hui forme. Repérages de lieux idoines dans le quartier, accompagnements par les acteurs du quartier (Mission de quartier du Parc Sud, centre social Parc' en Ciel, Régie des Quartiers), les locataires du quartier disposent désormais d'un espace naturel, avec des arbres fruitiers à faire pousser et à entretenir, qu'il faudra maintenant faire vivre. « Associer les habitants du coin, sensibiliser les jeunes générations sur la place de la nature en ville, autant d'objectifs que notre association « Le Champ s'en mêle » mènera ces prochains mois » encourage l'une des porteuses de ce beau projet. A la fin du mois de mars, ce projet a fait participer les enfants du centre de loisir de l'Etang pour la plantation d'arbres et arbustes fruitiers sous un angle pédagogique. Chaque enfant présent lors des plantations a eu l'occasion d'apprendre à planter différents arbres et arbustes auprès de vrais jardiniers. Du premier coup de pelle à l'arrosage final, ce projet a été très bien accueilli par les habitants du secteur. Pour retrouver les photos prises pendant cette plantation, rendez-vous sur notre site www.nanterre-coop-habitat.fr

A vous de le découvrir !



Les habitant-es des Cham



Des champi tous mimis

UN VERGER URBAIN DE 1000M² AU PETIT-NANTERRE

Aux côtés de l'association Vergers Urbains et du club de prévention GAO, un projet innovant, en faveur de la nature en ville, a vu le jour au cœur du quartier du Petit-Nanterre : l'aménagement d'un verger urbain à la résidence des Glycines. Courant février, ce sont 60 arbres et 30 arbustes fruitiers qui ont été plantés. Ce jour de plantation a été un véritable événement pour les habitant-es du quartier. Les jeunes qui ont participé au projet confiaient leur joie de participer à cet événement qui permet de végétaliser cet espace. Les gardien-nes et les résident-es du quartier sont venu-es donner un coup de main. Les panneaux pour présenter les arbres plantés seront prochainement installés ainsi que des pergolas et autres installations de matériel.

Vous pouvez retrouver la vidéo des plantations sur notre site

www.nanterre-coop-habitat.fr

Plantations, cueillettes, entretien, ... Rejoignez ce projet collaboratif en contactant : verger-glycines@nanterre-coop-habitat.fr.



Les Glycines en action

MIMI CHAMPI, UNE CHAMPIGNONNIÈRE SUR LE SECTEUR DU PARC

Une offre diverse de champignons consommables, produits directement dans un local de la Coop', sera bientôt proposée. C'est le retour de la vente en circuit court et de la production locale. Nous achetons dans le commerce des légumes qui ont fait un long chemin pour parvenir à nous, ce qui implique une pollution non négligeable et de potentiel pesticide dans nos assiettes. Ce style de projet permet de vous proposer, consommateur-trices de champignons, des légumes produits dans votre ville. Une production locale à l'empreinte écologique minimale.

Et, un autre projet en faveur de l'agriculture urbaine locale est actuellement dans les tuyaux : la production locale d'endives pourrait bientôt voir le jour.



mps-aux-Melles en action !

LE POTAGER PARTAGÉ À ELISÉE RECLUS

Opérationnel depuis 2021, son but, comme son nom l'indique, est le partage entre participants-es des méthodes d'agriculture éco-responsable et un retour à la production locale. C'est une jolie façon de rassembler les habitant-es autour d'un « *espace de loisirs, de nature, de retour à la terre, de production de légumes, de compléments de ressources alimentaires* » explique l'association Potager Reclus. Un espace, entièrement géré par les participant-es, propice à l'échange et à l'apprentissage.

SENSIBILISATION : UNE VITALITÉ CITOYENNE NOTABLE

Cette envie de réintégrer de la végétalisation dans nos quartiers vient aussi de nos locataires. Le retour à la terre, la réappropriation des lieux naturels de nos résidences, le goût de le faire ensemble, entre voisins, en famille, s'ancrent de plus en plus.

A travers différents chantiers éducatifs, la sensibilisation est entreprise, des animations sont conduites, et c'est avec fierté que nous constatons une adhésion forte à cette volonté de redonner toute sa place à la nature et de s'impliquer concrètement dans ces projets. A travers les projets soumis au FSIL (Fonds de Soutien aux Initiatives Locales), le bien vivre ensemble et le respect de son environnement immédiat sont les moteurs de plusieurs rendez-vous engagés et à venir. A travers de nombreuses

actions et de manière pédagogique, les locataires de la Coop' témoignent de leur volonté d'impulser les bons gestes et bonnes pratiques, et de motiver chacun-e à être acteur-trice de la vie de son quartier.



Plantations en cours



Chantier éducatif, les jeunes s'engagent



Les mains vertes pour demain

ESPACES VERTS : UN CADRE PRÉVOYANT ET RESPECTUEUX DE LA NATURE

La gestion des Espaces Verts est un aspect important et essentiel dans cette dynamique. De nombreux dispositifs et exigences qualitatives sont entrepris, à la fois dans nos propres manières de faire comme dans nos demandes auprès de nos prestataires et partenaires.

Avec une **gestion différenciée** et un **objectif zéro produits phytosanitaires**, la Coop' souhaite réduire l'utilisation de produits chimiques au maximum pour un meilleur respect de notre environnement et du développement de la nature. Cela implique qu'aucun produit chimique ne soit utilisé pour l'entretien des pelouses et autres espaces verts. Aussi, la **tonte des pelouses** s'inscrit dans cette démarche : l'herbe sera tondue entre 10cm et 15cm pour la réappropriation de la petite faune, qui inclut les insectes. De même, de 5% à 10% des espaces enherbés seront transformés naturellement en prés



Objectif Zéro phyto

fleuris afin de redonner un usage aux fleurs peu utilisées et de restaurer des écosystèmes dans le but de retrouver de la flore. Les **feuilles mortes** trouveront leurs utilités en étant réemployées pour garder de la vapeur d'eau au sol qui nourrira cette flore retrouvée. Les **haies** seront entretenues dans le respect des périodes de floraisons et du paysage naturelle, tous les deux ans. Cela permettra également de faire circuler moins de camions de ramassage, un répit pour la couche d'ozone.

A venir : la **récupération des eaux de pluie** pour l'entretien des espaces verts, la participation à l'objectif municipal « **5 000 arbres** ». Et, l'entretien exemplaire ambitionne de rentrer jusque **dans les résidences**, avec des produits écologiques pour entretenir les parties communes et une gestion des ordures ménagères plus responsable.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES : DES SOLUTIONS NATURELLES

La lutte contre les nuisibles est une intervention malheureusement régulière pour la Coop', il est donc nécessaire que cela se fasse dans des conditions respectueuses de l'environnement et des locataires.

Concernant l'**invasion des punaises de lit**, le recours aux produits chimiques est limité au maximum. Les techniques écologiques (vapeur sèche et cryogénie) sont utilisées autant que possibles. Autre opération menée, l'intervention contre la **profusion des rats**, pour laquelle la Coop' a fait le choix de recourir à une méthode naturelle. Longtemps oubliée après la venue des produits toxiques, la prédation

naturelle vise à dresser des furets et des chiens, afin de déloger les rats de leurs terriers et de les capturer. Après des premières expériences très concluantes à Joliot-Curie et Zilina, cette méthode innovante et écologique, respectueuse de la condition animale, sera poursuivie au cours de l'année.

Le choix est fait à la Coop' de la qualité et de l'efficacité, avec ces méthodes totalement naturelles qui ont permis à de nombreux locataires de se débarrasser des nuisibles. Toutes ces interventions ont fait l'objet de démonstrations qui ont animées les immeubles concernés.



Prédation naturelle

INTERVIEW DE M. LEISEROWICZ DIRECTEUR DU SERVICE PROXIMITÉ

L'entretien durable, est-ce une considération naturelle pour la Coop' ?

Nous sommes dans une ville engagée de longue date pour répondre à la crise écologique. En adoptant dès 2007 un Plan Climat Territorial, la municipalité a impulsé une dynamique, une façon de faire, une prise en compte réelle de ces enjeux collectifs. Nanterre Coop' Habitat s'inscrit de longue date dans ce même esprit et dans cet objectif d'être exemplaire dans nos manières de faire. Avec un parc social conséquent, la durabilité de nos résidences est un prérequis majeur pour faire de Nanterre un territoire durable, où chacun-e s'engage véritablement. Ces derniers temps, nous avons formalisé ces considérations, avec des clauses et des demandes précises dans nos marchés publics, dans nos exigences auprès de nos prestataires, dans nos procédés pour entretenir nos espaces verts et aussi nos résidences. En plus des opérations en faveur de l'amélioration des performances énergétiques de nos résidences, nous tentons d'être exemplaires dans nos pratiques, pour pouvoir être légitimes dans nos travaux de

sensibilisation et pour véhiculer une approche respectueuse de notre environnement. Nous sommes d'ailleurs fiers de voir que nos locataires se saisissent pleinement de ces enjeux écologiques. Dans les projets qu'ils portent, ce sont très souvent des initiatives « vertes » qui nous sont proposées. A travers les chantiers éducatifs menés, c'est avec engouement que les jeunes générations s'impliquent et transmettent autour d'eux des bonnes pratiques, à la fois pour la qualité de vie de tou-ttes, et donc en faveur de l'environnement et de l'écologie.



Y a-t-il de futurs chantiers et/ou des pistes de réflexion pour demain ?

Redonner toute sa place à la nature est un enjeu que nous allons poursuivre. Différents chantiers seront conduits dans ce sens, pour respecter le développement naturel de la faune et de la flore, renforcer la biodiversité sur nos espaces verts. L'utilisation de produits naturels pour l'entretien de tout notre patrimoine, les jardins comme les résidences, sera aussi systématisé autant que possible. Les initiatives en faveur de l'agriculture urbaine sont également nombreuses et vont voir le jour ces prochains mois, dans presque tous les quartiers. Les locataires sont demandeurs de pouvoir profiter d'une nature en bas de chez eux, de savoir que nous utilisons des méthodes propres et non-polluantes pour entretenir leurs résidences. Enfin, nous allons donner une tournure encore plus écoresponsable dans nos marchés publics, à la fois dans nos attentes et souhaits, comme dans les obligations faites à nos prestataires.

DES TRAVAUX CONDUITS POUR DES RÉSIDENCES NATURELLES

Le recours aux énergies renouvelables, porté par la Coop' depuis plusieurs années, s'inscrit dans cette dynamique d'utiliser les ressources naturelles, et sont d'autant plus pertinentes de nos jours.

Modernisation des chaudières pour limiter l'usage de gaz, pose de panneaux solaires et photovoltaïques, technique innovante avec captation de l'énergie de l'air, ... Les travaux d'économie d'énergie conduits ces dernières années au sein des résidences, les expériences pour utiliser le moins d'énergies fossiles et de mobiliser autant que possible les énergies renouvelables, s'inscrivent bien dans cette exigence de limiter notre impact carbone, notre empreinte écologique

quotidienne. Ce retour aux sources naturelles existantes pour se chauffer, alimenter l'eau chaude sanitaire, répond à ce besoin de développer des résidences durables et soucieuses de l'environnement, ainsi qu'à l'objectif de réduire les dépenses des locataires.

Bien sûr, la flambée des prix de l'énergie a logiquement impacté cette ambition. Si les consommations ont drastiquement baissé par ces nouveaux procédés et ces installations innovantes, la

baisse des factures n'a pas été de pair. Toutefois, si ces opérations n'avaient pas été menées, ce sont des montants plus importants, et donc plus lourds pour les finances des ménages, qui auraient été répercutés.

Géothermie et récupération de la chaleur des égouts à Sainte-Geneviève, chaudière à bois à Komarov, Heliopac à Greuze, ..., autant d'interventions notables pour répondre à la crise écologique et opérer un retour vers la nature.

20 ANS APRÈS, NANTERRE SE SOUVIENT

Le 27 mars 2022, Nanterre rendait un hommage à la mémoire de toutes les victimes de la tuerie du 27 mars 2002. Installation d'une stèle, dénomination de la place du « 27 mars 2002 », retours en image sur ce temps mémoriel sur le site www.nanterre-coop-habitat.fr



© Claire Macel

A votre service

STATIONNEMENT : LE PARKING SERPENT FAIT SA MUE

Proposer aux locataires des offres de stationnement de proximité, sécurisées et bénéficiant d'une tarification attractive, un engagement fort poursuivi par la Coop', et les interventions sont nombreuses ces derniers mois.



Après différentes résidentialisations ou modernisations des parkings, Nanterre Coop' poursuit les opérations pour renforcer et améliorer encore l'offre de stationnement, et ce dans tous les quartiers.

Après vous avoir informé des travaux conduits, notamment au Petit-Nanterre, place au Parc Sud ce mois-ci.

Le parking du Serpent va lui-aussi connaître de prochains aménagements pour le moderniser. En plus d'une gestion humaine pour tous les aspects techniques,

l'installation d'un dispositif de vidéo-surveillance et le gardiennage contribueront à améliorer l'offre proposée. Remplacements des luminaires, marquages au sol, ..., tous les travaux seront finalisés dans le courant de l'année 2022.

Sans attendre, vous pouvez disposer d'un emplacement libre, au tarif de **37,14 euros TTC/mois**.

Comment faire une demande ?

Rapprochez-vous de votre gardien-nes ou de votre antenne, ou Prenez contact avec votre gestionnaire locatif.

ASCENSEURS : UNE ORGANISATION ADAPTÉE POUR METTRE FIN AUX MANQUEMENTS

Ras-le-bol ! Difficile de trouver d'autres mots face aux pannes répétées des ascenseurs de nos résidences, mais surtout sur les manquements aux obligations de notre prestataire en charge d'intervenir, dans les plus brefs délais, pour les entretenir, les réparer et les faire fonctionner correctement.

L'impact est trop lourd pour les locataires et pour la bonne gestion de la Coop'. Aussi, plusieurs rendez-vous avec notre prestataire ont eu lieu ces derniers mois « pour tenter, par le dialogue et les bons échanges, de les amener à respecter leurs obligations » dit Alexandre Leiserowicz, directeur du service de la Proximité et Qualité de Service. Face aux mises en demeure envoyées et à l'éventuelle



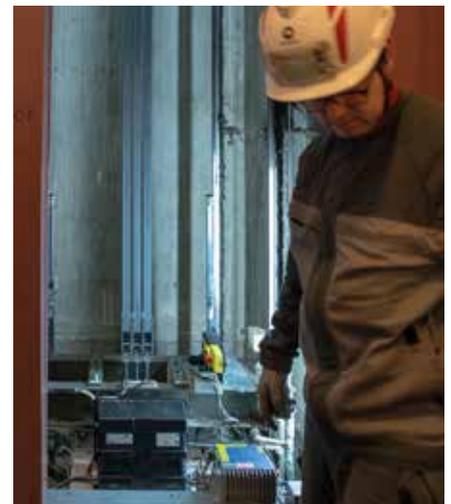
rupture du marché vu les problèmes rencontrés, une amélioration est à constater ces dernières semaines, avec une réactivité plus importante dans les interventions, des astreintes et disponibilités de leurs agent-es techniques plus conséquentes. Le contexte géopolitique actuel, avec la pénurie de certaines pièces détachées, peuvent expliquer que certaines interventions ne soient pas immédiates.

Néanmoins, une organisation spécifique a été mise en œuvre pour éviter que les difficultés reviennent, et surtout réfléchir à un mode opérationnel plus efficace. « Déjà, nous sommes accompagnés par un prestataire technique qui vérifie et appuie nos besoins auprès de notre ascensoriste. Aussi, nous nous retrouvons une fois par mois, dans chaque antenne, pour faire le point précis, avec notre ascensoriste, notre

prestataire technique, et tous les agent-es de la Coop' du secteur, sur les dysfonctionnements recensés, les solutions apportées, et surtout veiller à la meilleure réactivité pour solutionner les problèmes rencontrés par nos locataires » détaille A. Leiserowicz. Enfin, la Coop' est en train d'adhérer à l'AEA (Association Exigences Ascenseurs), qui réunit associations de locataires, bailleurs et ascensoristes labellisés, pour accentuer la pression sur notre titulaire du marché ascenseur. « En étant membre, nous pourrions solliciter l'association qui auditera notre ascensoriste sur les manquements signalés, et celui-ci devra répondre aux exigences de l'AEA pour obtenir, ou ne pas perdre, la labellisation d'ascensoriste délivré par l'AEA » précise-t-il.

Des exigences qualitatives plus fortes pour la meilleure réactivité

possible. Bien sûr, n'hésitez pas à informer votre gardien-ne et votre antenne en cas de pannes ou problèmes, pour que nous puissions les faire remonter lors des points mensuels et auprès de l'AEA.



UN RÉFÉRENT SURETÉ-TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE POUR UNE MEILLEURE FLUIDITÉ

Comme annoncé dans le Cité News de mars, un nouveau poste a été créé à la Coop' depuis le 1er avril 2022, celui de « Référent Sureté – Tranquillité résidentielle ».

Mais pourquoi cette création de poste ? Christian VASSE nous apporte les précisions nécessaires.

Un nouveau poste qui traduit une nouvelle considération pour la Coop' ?

Cette question d'assurer une tranquillité résidentielle pour nos locataires ne date pas d'aujourd'hui. Hier, les différents services de notre organisme se préoccupaient, par secteur et par sujet, des troubles de voisinage, des problèmes de stationnements gênants, des atteintes aux personnes, mais sans liens. Par cette création de poste, la Coop' réaffirme son positionnement autour des problématiques de nos locataires sur ces problèmes. Si nous ne sommes pas l'entité pleinement compétente pour solutionner ces difficultés, nous avons un véritable rôle à jouer pour traiter au mieux les réclamations qui nous parviennent, pour pouvoir solliciter les acteurs compétents en fonction des besoins. Désormais, nous montons en régime par une organisation facilitée et plus fluide. Nous allons renforcer notre relation partenariale avec la Police Nationale, avec la Justice, avec les Médiateurs et Conciliateurs de Justice, mais aussi les Partenaires en charge de la Santé Mentale et Psychologique. Encore une fois, il ne s'agit pas de faire croire que nous, Coop', nous allons tout solutionner ; nous ne nous substituons pas aux instances en charge de ces compétences. Par cette nouvelle organisation, nous allons faciliter les bonnes articulations entre toutes ces institutions sur les défis et difficultés rencontrés. Ce travail en réseau permettra d'être identifié par tout le monde, d'éviter les pertes de signalement, avec une organisation interne simplifiée pour faire remonter les nuisances aux bonnes personnes,

et pouvoir apporter des réponses concrètes, par ces mêmes bonnes personnes.

Quels seront vos domaines d'intervention ?

Il ne s'agit pas de faire à la place des autres. Certaines situations nécessitent des expertises pour intervenir, comme sur les questions de Santé Mentale. Pour d'autres, il y a des acteurs compétents pour intervenir. Aussi, notre rôle et nos interventions sont complémentaires, dans un travail en réseau avec les uns et les autres, sur des problématiques précises qui nous concernent en tant que bailleur social.



La mise en place d'outils de signalement, d'observation des troubles et incivilités, sera déjà un préalable pour être le plus opérationnel possible et permettre aux différents services de pouvoir être réactifs. Coordonner les problématiques et les centraliser, construire et développer des relations partenariales avec tous les acteurs du territoire (Ville, Police, Justice, Amicales de Locataires), participer aux instances locales de prévention et de sécurité, seront aussi un enjeu important du poste, pour bien solliciter les bons partenaires quand nécessaire.

Et, sur les questions de troubles de voisinage avec des atteintes à



la personne, sur les procédures correctionnelles, sur les problèmes de santé psychologique, sur les nuisances et dégradations, ou encore concernant les véhicules ventouses, épaves ou pour la mécanique sauvage, je serai l'interlocuteur privilégié, d'une part, des différents services de la Coop' en charge de ces dossiers et ainsi faciliter les interventions adaptées, et d'autre part, pour les différentes instances en charge de ces questions.

Vous devenez le nouvel interlocuteur des locataires ?

Non, les contacts restent bien les mêmes qu'hier. Le canal d'entrée reste inchangé : sur des problématiques de dégradation et d'entretien, votre gardien.ne et votre antenne sont à solliciter. Sur les problèmes de voisinage, le service Suivi Social et Contentieux est toujours en charge de ces questions.

C'est dans notre organisation interne que je serai demain celui qui centralisera toutes ces difficultés, pour interpeller et solliciter les bonnes personnes, pour agir concrètement. Je suis désormais l'interlocuteur privilégié entre les services en interne et les acteurs institutionnels de la Sureté et de la Tranquillité Résidentielle.

Nous ne sommes pas dans un affichage d'une unique personne qui serait le seul intervenant et interlocuteur pour toutes les nuisances rencontrées par les locataires. Au contraire, nous sommes dans une réorganisation interne pour faciliter les remontées d'informations, la bonne coordination entre toutes et bien articuler les actions des instances compétentes. La Sûreté et la Tranquillité Résidentielle restent bien l'affaire de toutes.



Mesdames et messieurs les locataires,

Nanterre est une ville pour toutes et tous, ce qui est vrai. Cependant depuis que le conseil d'administration de l'office, ancienne nomination de Nanterre Coop' Habitat, a voté la mise au plafond des loyers, nous nous apercevons que des locataires avec des salaires moyens ne peuvent plus se loger dans notre patrimoine récent. Le prix est trop cher. Nombre de ménages gagnent à peine plus que le loyer de leur logement ou parfois moins. Ce qui provoque un appauvrissement de la population dans le logement social. Attention à l'augmentation de la pauvreté et de la précarité qui est aussi due aux choix pris par les membres du CA. Les membres de la CNL avaient voté contre le loyer plafond et avaient déjà alerté sur les conséquences que nous mesurons aujourd'hui. Il faut une vraie prise de conscience de toutes les

institutions sur ce problème de loyer qui devient une discrimination de plus. Ne fermons pas les yeux devant ce problème qui va éclater au visage de tout le monde.

C'est la fin de la trêve hivernale. Les expulsions locatives reprennent. Des milliers de ménage risquent de se retrouver à la rue dans l'indifférence du gouvernement. Or, expulser des gens, puis les héberger après, coûte très cher. Tout le monde gagnerait à ce que ces familles retrouvent la voie vers une autonomie financière. Des mesures sont possibles. Selon l'Insee, il y a 3,1 millions de logements vides en France. L'État doit imposer des taxes vraiment dissuasives sur les loyers vacants et un réel encadrement des loyers. Il est insupportable de laisser faire des expulsions sans solution de relogement. Une dizaine de villes d'Île de France dont trois des Hauts de Seine ont pris un arrêté « anti mise à la rue ». Pour les Hauts de Seine, Bagneux, Malakoff et Gennevilliers ont pris comme chaque année cet arrêté qui permet de faire débat et de faire bouger les lignes. Nanterre doit faire de même. Nanterre est une ville soli-

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT

Conseil Local de Nanterre
66, rue des Amandiers
92000 Nanterre

☎ 01.47.21.60.99 - 06.01.79.44.23

✉ lacnl-nanterre@gmail.com

🌐 www.cnl-nanterre.com

daire, humaniste, porteuse de valeurs en direction des hommes et femmes, nous appelons le maire et le conseil municipal à prendre ce même arrêté. Nanterre Coop' Habitat doit se ressaisir et travailler avec les locataires, pour les locataires. La communication par mail, par courrier, par téléphone doit se faire et doit fortement s'améliorer. Nanterre Coop' Habitat est aux services de ces locataires.

Nous vous souhaitons un beau et bon printemps et soyons optimiste, espérons sortir de cette crise sanitaire.

Joseph Ridolfi et Nadine Villin



DAL-HLM NANTERRE

UN PETIT GESTE POUR LES USAGERS DU GAZ, DES MAUVAIS GESTES POUR LE SERVICE PUBLIC

Face à la hausse brutale du prix de l'énergie, Nanterre Coop' Habitat doit accélérer les travaux d'isolation thermique et d'étanchéité. Il y a URGENCE. Il faut réviser le budget !

Le Gouvernement, lui, doit diminuer les taxes qui frappent le gaz afin que chacun puisse payer le chauffage et l'eau chaude sans avoir à se priver d'autres biens essentiels !

En attendant, notre bailleur a décidé de prélever plus que prévu pour les avances de charges de chauffage pour ceux d'entre nous qui sont chauffés au gaz. Lorsque les conséquences de la hausse interviendront sur la quittance, le coup de massue sera moins brutal. C'est une mesure raisonnable qui atténuera le choc mais qui ne

suffira pas à rendre l'augmentation supportable pour tout le monde.

Mais notre bailleur ne prend pas que des bonnes mesures. Par différents biais, **la privatisation pénètre ce service public.**

Le plus grave est évidemment **la vente au promoteur milliardaire Altarea Cogedim de plusieurs des tours Aillaud pour en changer l'usage.**

Place aux appartements de standing et aux start-ups ! Pour reloger les délogés, c'est **le Cabinet privé Le Frene** qui, depuis le mois de février, étudie leurs dossiers (voir « Mon quartier se transforme » Parc Sud N° 9 page 8)

Pour ses nouvelles constructions, Nanterre Coop' Habitat choisit de plus en plus souvent les **VEFA (Ventes en l'état futur d'achèvement)** qui mélangent logements sociaux et logements privés. Certains peuvent souhaiter habiter un immeuble qui ne ressemble pas aux HLM des années 70 et avoir pour voisins des propriétaires ou des locataires du secteur privé. Mais cela institue des syndicats de copropriété où l'entretien des logements sociaux sera à la merci de la mauvaise volonté de tel ou tel copropriétaire...

Et pourquoi **faire dépouiller les bulletins de vote des élections des**

DAL HLM

✉ oph-nanterre@dalhlm.org

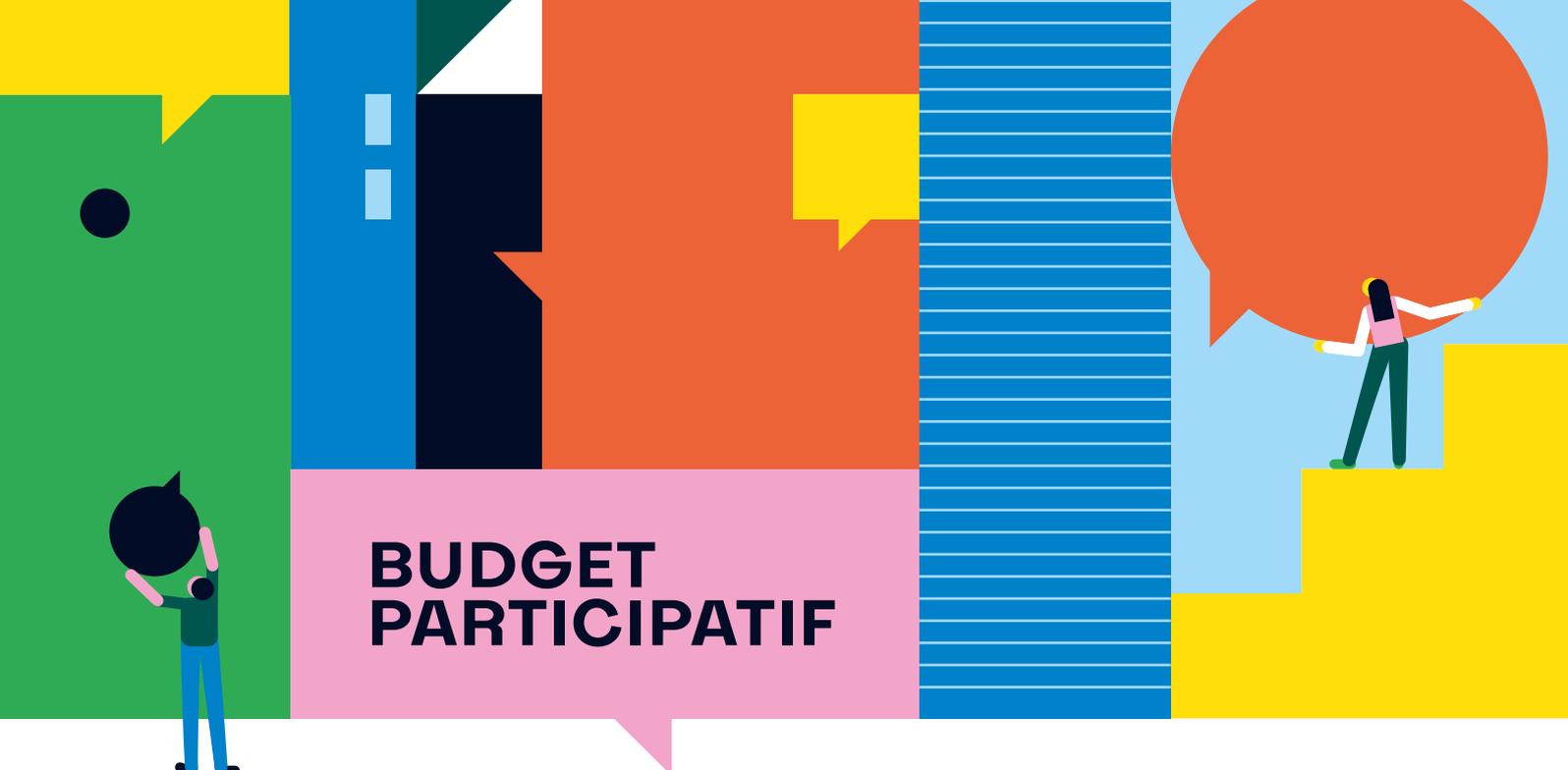
représentants des locataires par une entreprise privée ? L'an dernier, le prestataire étant défaillant, le dépouillement a dû finalement être effectué par le personnel de notre bailleur et n'a pas permis de savoir comment avaient voté les locataires des différentes cités. Nanterre Coop' Habitat doit revenir à la procédure traditionnelle pour les élections de la fin de l'année !

« Quand tout sera privé, on sera privé de tout ». A Nanterre, nous n'en sommes pas encore là, mais on en prend le chemin

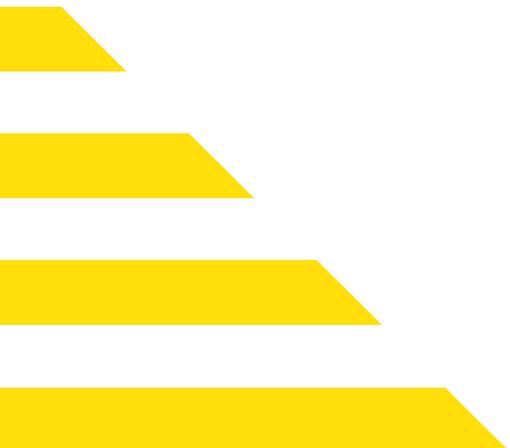
PROCHAINES PERMANENCES DU DAL

les lundis **9 mai** et **13 juin** à 18h30

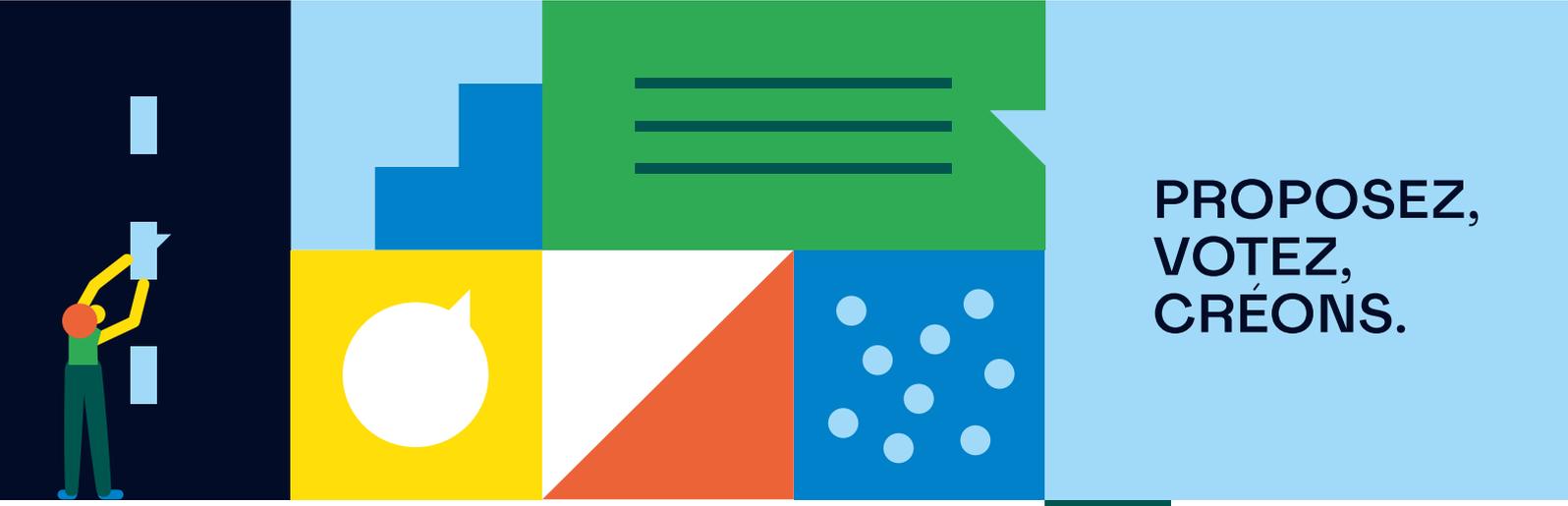
11, rue des Demoiselles d'Avignon.



**BUDGET
PARTICIPATIF**



**Vos idées
font
Nanterre !**



**PROPOSEZ,
VOTEZ,
CRÉONS.**

DU 1^{ER} MAI AU 30 JUIN, PROPOSEZ VOS IDÉES

sur **participez.nanterre.fr**

